

015 MAR 2023



SOUS-PREFECTURE D'ISTRES

N° 2023-58

Envoyé en préfecture le 15/03/2023
Reçu en préfecture le 15/03/2023
Affiché le
ID : 013-211300215-20230313-DEL202358-DE

15 MARS 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 Mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize mars à 18h00,
Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de MARS sous la présidence de Monsieur René-Francis CARPENTIER, Maire.

Présents : M. CARPENTIER – M. GALLICE – Mme GUARINO
Mme DOUSSE – M. DER KASPARIAN – Mme URIOT – M. LA TONA -
M. LAZIOSI – M. BARNAKIAN – Mme PELLIER – Mme NOSAL –
M. RETAIL – Mme BATTAGLIA – Mme GARCIA – M. COLONNA –
Mme JULIEN – M. BURGIO – Mme SIANO – M. LIVON – M. AUSTRY –
Mme CHIARADIA – M. MONTAGNAC – M. TRAPY – Mme MICHEL –
M. MARZA –

Absents ayant donné procuration : Mme GUIONNET à Mme GUARINO –
Mme ROUVERAND à Mme DOUSSE – M. BERARD à M. COLONNA –
M. GARNONE à M. LAZIOSI

Absents : NEANT

Secrétaire de séance : Jean-François LAZIOSI

OBJET : Convention de partenariat pour l'organisation du « Festival BD 2023 » : Approbation – *Annexe 1*

RAPPORTEUR : Patrick LA TONA

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

La commune souhaite proposer un partenariat, pour l'organisation de la manifestation appelée « Festival BD », avec l'association « BD Côte Bleue » spécialisée dans la mise en œuvre de ce type de manifestation et qui apportera également son soutien logistique et financier à l'organisation de ce festival.

Ce festival BD sera implanté sur l'Esplanade Jean Jaurès le samedi 16 et dimanche 17 septembre 2023.

Envoyé en préfecture le 15/03/2023

Reçu en préfecture le 15/03/2023

Affiché le

15 MARS 2023

ID : 013-211300215-20230313-DEL202358-DE

La convention ci-annexée a pour objet de définir les engagements respectifs de la Commune et de l'Association pour mener à bien cette manifestation, ainsi que les droits et obligations de chacune des parties.

Après en avoir délibéré à la majorité, le Conseil Municipal par :

28 voix POUR

1 ABSTENTION

DECIDE :

- D'approuver la convention de partenariat pour l'organisation du Festival BD 2023,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention, ci-annexée.

Fait en Mairie, le 13 Mars 2023

Pour extrait conforme,

Le Maire
René-François CARPENTIER

